

PLAN D'ACTION

CORPORATION de PROTECTION
de l'ENVIRONNEMENT
de SEPT-ÎLES



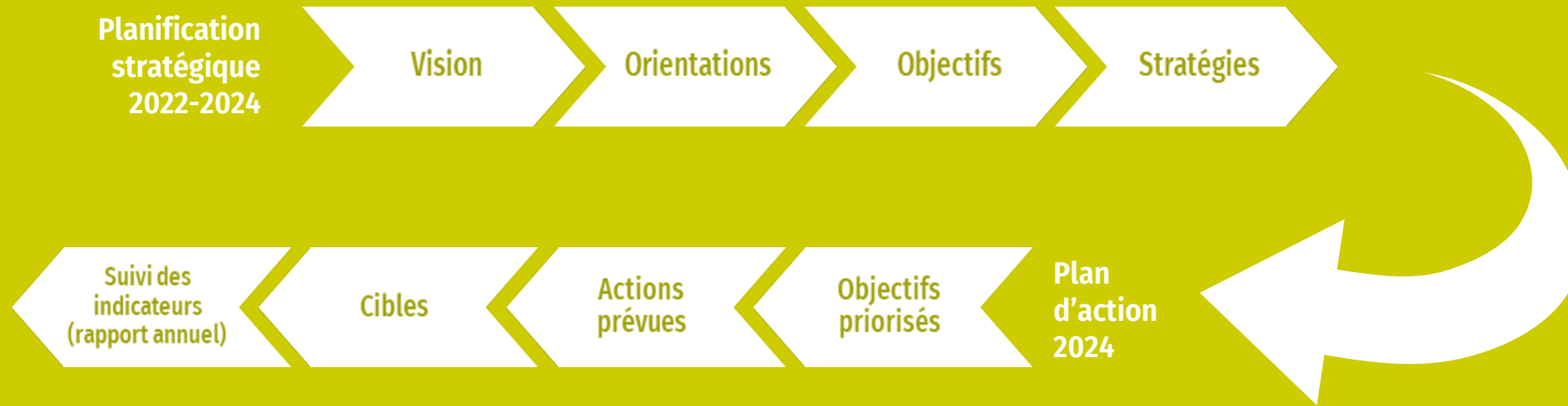
2024



Introduction

La planification stratégique 2022-2024 de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles (CPESI) présente les grands chantiers sur lesquels s'activera son équipe.

Cette planification est l'assise du présent plan d'action pour l'année 2024.



Mission

Sensibiliser les populations à la protection de l'environnement, la préservation des ressources et l'importance du développement durable.

Vision & valeurs

Être une influence positive et rayonnante en environnement auprès de la communauté septilienne.

Innovation - Intégrité - Responsabilisation



Orientation 1 : Pratiquer une saine gouvernance qui favorise l'implication citoyenne

OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
<p>1.1 Être gouverné par un conseil d'administration (CA) complet, dynamique et adhérent à la mission de l'organisme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Le conseil d'administration se rencontre afin d'adopter les outils de gouvernance nécessaires pour encadrer les actions de l'organisation. → Optimiser les ressources en temps, et les aptitudes des administrateurs par la mise en place de comités statutaires. → Le Conseil d'administration rend-compte de ses activités aux membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 rencontres du CA. • Adopter le plan d'action et du budget de l'année suivante avant le 30 septembre. • Tenir une rencontre du comité Gouvernance avant le 28 février. • Diffusion du rapport annuel, des états financiers, des prévisions budgétaires et du plan d'action. • Tenir l'AGA.



OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
<p>1.2 Avoir des politiques internes à jour et en adéquation avec la Politique d'encadrement de la gouvernance des corporations mandataires de la Ville de Sept-Îles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Se conformer aux exigences de la Loi 25. → Renouveler la planification stratégique avec la participation des employés, des administrateurs, des partenaires, des membres et de la population. → Adopter et mettre à jour les politiques internes et codes des procédures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une politique de recrutement des administrateurs avant le 30 avril. • Réviser le code d'éthique et politiques internes avant la fin de l'année. • Réviser la politique de gestion financière avant la fin de l'année. • Réviser la politique de gestion des ressources humaines avant le 30 juin. • Élaborer un code des procédures pour l'accueil et l'intégration des nouveaux employés avant le 30 avril. • Nommer un responsable de la protection des renseignements personnels • Faire l'inventaire des données personnelles et adapter les pratiques de l'organisation pour assurer leur protection. • Renouveler la planification stratégique avant le 30 juin.



OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
<p>1.3 Maintenir un lien de confiance avec le conseil municipal.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Déposer les documents exigés par la VSI. → Élaborer en collaboration, avec la division environnement de la VSI, un outil de communication, de concertation et de consultation facilitant la communication entre les 2 organisations. → Présenter les réalisations et les orientations de la CPESI au conseil municipal lorsque demandé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt statutaire de la mise à jour et des prévisions budgétaires ainsi que du rapport annuel et du plan d'action selon l'échéancier prévu. • Un outil de concertation avant le 28 février. • Présentation annuelle des réalisations de la CPESI au conseil municipal.
<p>1.4 Augmenter les demandes d'adhésion et maintenir les membres actifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Augmenter le taux de participation à l'AGA en proposant une activité ludique. → Augmenter le nombre de membres corporatifs et individuels grâce à l'utilisation stratégique de Activity Messenger, les médias sociaux et en développant des avantages pour les membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de 15% des membres (sans compter le CA) • Augmentation de 30% de chacune des catégories membres.



Orientation 2 : Répondre au mandat municipal par des initiatives mobilisatrices qui rayonnent sur le milieu

OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
<p>2.1 Préserver, protéger et améliorer la qualité de l'environnement par des actions concrètes et innovantes qui répondent aux besoins municipaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Sensibilisation des citoyens, entreprises et institutions à la cueillette sélective à 3 bacs respectant les recommandations et l'échéancier élaboré pour la VSI grâce à une campagne. → Réaliser des outils de sensibilisation en GMR cohérents avec le plan de communication produit pour la ville. → Relancer la campagne de lutte aux dépotoirs clandestins. → Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication novatrice sur l'économie de l'eau basée sur les sciences et le marketing social. → Informer les citoyens sur les implications de la modernisation du système de traitement d'eau et du passage du Chlore à la Chloramine. → Proposer à la VSI un plan d'adaptation aux feux de forêt. → Élaborer un plan visant à favoriser le transport actif et la mobilité durable. → Recruter des volontaires au programme de détection du plomb dans les conduites d'eau dans les maisons. 	<ul style="list-style-type: none"> • 6000 personnes jointes avant le 31 décembre • Des outils avant le 31 juillet • Déterminer les modalités de collaboration avec le CRE et la ville de Sept-Îles; Identifier les sources de financement. • Une stratégie élaborée avant le 30 juin. • À déterminer avec la VSI. • Un plan déposé avant le 31 décembre. • Dépôt du plan. • À déterminer avec la VSI.



OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
<p>2.2 Encourager les Septiliens à adopter des pratiques écoresponsables par des moyens originaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Distribuer des plants d'arbres en collaboration avec l'Association forestière de la Côte-Nord → Mobiliser des citoyens pour une corvée de nettoyage. → Organiser des activités novatrices utilisant une approche culturelle, sociale, ludique ou scientifique. → Évaluer les options pour favoriser le recours à un service-conseil en matière de réduction de la consommation d'énergie. → Mettre en place un programme incitatif à l'achat de produits d'hygiène féminine écoresponsables, grâce notamment à des visites dans les écoles secondaires et la mobilisation de partenaires. → En appui à leurs efforts et en collaboration avec Recyk & Frip et le centre de dépannage, une campagne de sensibilisation sur la gestion (3RV) des textiles. → Mener une campagne de sensibilisation aux risques et aux conséquences de l'utilisation de projectiles de plomb. → Animer localement le programme Carbone Scol'ERE. → Financer des projets de verdissement grâce au programme L'Envert de ta cour. → Soutenir des initiatives locales telles que Scouts tombent pile et la plantation d'arbres Desjardins. → Élaborer et promouvoir un service d'accompagnement (Virage vert). 	<ul style="list-style-type: none"> • 250 personnes en ont bénéficié avant le 30 juin. • 30 participants avant le 31 octobre. • Un calendrier annuel d'activité publié sur le site internet; 6 activités; 150 participants avant le 31 décembre. • Une étude de faisabilité avant le 31 août • 50 participants ont bénéficié du programme avant le 31 décembre. • 200 personnes jointes avant le 31 décembre 2024. • 300 chasseurs joints avant le 31 décembre. • Animation dans 10 classes (180 élèves) avant le 24 juin. • 5 projets réalisés avant le 31 octobre. • 500 personnes jointes, 5 organisations et 1 ménage participant.



OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
<p>2.3 Coordonner une « brigade verte » afin d'informer et sensibiliser la population aux enjeux environnementaux du territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Compléter l'aménagement, inaugurer et promouvoir le sentier au fil de l'eau. → Offrir des formations, accompagnements et distribuer des outils de communication liés à la gestion des matières résiduelles et notamment des matières organiques. → Sensibiliser les riverains aux rebuts qui se retrouvent sur les plages après les grandes tempêtes. → Distribuer des troussees d'économie d'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 12 personnes participent à l'inauguration. • 150 foyers et 50 entreprises en ont bénéficié avant le 30 septembre • 50 personnes rencontrées avant le 30 septembre. • 100 personnes jointes avant le 30 septembre
<p>2.4 Assister la municipalité à la mise à jour et à l'application de sa politique environnementale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Appuyer l'équipe municipale au besoin dans son processus d'adoption d'une politique environnementale, notamment par la révision de document et une implication dans les activités de consultation. 	<ul style="list-style-type: none"> • À définir avec la Ville de Sept-Îles.



Orientation 3 : Accroître l'influence et la proximité de la CPESI auprès de la population septilienne

OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
<p>3.1 Diffuser la culture de l'organisme afin de créer et soutenir une communauté pro-environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Augmenter l'achalandage du site web. → Augmenter le nombre d'abonnés et d'interactions sur les réseaux sociaux. → Mener une campagne qui vise à faire rayonner la cause environnementale de façon positive par la publication de 4 bonnes nouvelles environnementales du milieu septilien. → Publier un rapport annuel dans un nouveau format permettant sa diffusion auprès d'un plus large public. → Partager la vision, les valeurs et les initiatives de l'organisme sur ses médias. → Publier des communiqués de presse. 	<ul style="list-style-type: none"> • 10% d'augmentation avant le 31 décembre 2024. • Augmentation de 5% du nombre d'abonnés et de 15% du nombre d'interactions au 31 décembre. • Un total de 5000 personnes jointes avant le 31 décembre. • 500 personnes jointes.
<p>3.3 Donner une voix aux citoyens en matière d'environnement, recenser leurs préoccupations et tenter d'y répondre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Assurer une participation citoyenne à la démarche de planification stratégique de l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 25 personnes, 5 entreprises et 2 organismes partenaires ont participé à la démarche avant le 31 décembre 2024.

L'objectif 3,2 (Inspirer un mode de vie plus écologique par la promotion de solutions concrètes et la vulgarisation scientifique) a été fusionné avec l'objectif 2.2



Orientation 4 : développer et partager l'expertise de la CPESI

OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
4.1 Lier des partenariats pour la réalisation de projets structurants rattachés à la mission.	<ul style="list-style-type: none"> → Honorer les partenariats avec Aluminerie Alouette. → Renouveler la collaboration avec le MFFP pour le don d'arbres. → Analyser les sources de financement disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination du programme « L'Envert de ta cour ». • Animation de 10 classes dans le cadre de « Carbone Scol'ERE ». • Distribution d'arbres pour « Mai, mois de l'arbre et des forêts ». • Application à un programme de financement pour un nouveau projet rattaché à la mission.
4.2 S'assurer de la prise en compte des besoins des générations futures.	<ul style="list-style-type: none"> → Suivre l'évolution du dossier d'érosion par les VHR et dresser une liste d'actions potentielles. → Élaborer et mener un projet lié à l'érosion répondant aux préoccupations de la Ville de Sept-Îles et des organismes partenaires. → Mobiliser et concerter un comité de suivi composé des principaux acteurs locaux liés à la valorisation des textiles. → Élaborer un plan de conservation et de mise en valeur des sites d'intérêts, incluant une démonstration des services écosystémiques rendu à la municipalité et au besoin un inventaire des espèces fauniques et floristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins une rencontre du comité avant le 31 décembre. • Dépôt d'un rapport avant le 31 décembre
4.3 Accroître la reconnaissance et la crédibilité de la CPESI comme experte-conseil paramunicipale en environnement.	<ul style="list-style-type: none"> → Avec l'appui d'une firme externe, un plan de communication et des ébauches de personas sont élaborés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avant le 30 juin.



OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
	<ul style="list-style-type: none"> → Faire la promotion de pratiques, trucs et astuces écoresponsables et vulgariser des enjeux environnementaux. → Mener une enquête de notoriété afin de servir d'étalon à la mesure de son évolution. → S'outiller à l'accompagnement d'organisations au programme Ici on recycle+ 	<ul style="list-style-type: none"> • Un total de 10 000 personnes jointes avant le 31 décembre grâce à 6 articles et 12 chroniques. • Avant le 31 mars. • Avoir complété au moins 50% des documents nécessaires à l'adhésion de la CPESI au programme avant le 31 décembre.
<p>4.4 Animer la concertation locale en environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Assurer un leadership auprès des partenaires locaux en convoquant les membres du comité environnement Sept-Îles. → Participer aux différents comités de concertation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunir les membres du comité environnement Sept-Îles bisannuellement. • Participer à l'ensemble de ces comités : <ul style="list-style-type: none"> • Comité local pour la Zone Industriale-Portuaire; • Comité de programmation du MRCN; • Table de concertation de gestion de l'eau de Sept-Rivières; • Table environnement Côte-Nord; • Comité ZICO de la baie de Sept-Îles. • Comité municipal de gestion des Matières organiques.



Orientation 5 : Optimiser les structures et ressources organisationnelles

OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
<p>5.1 Attacher un financement pérenne et suffisant pour accomplir la mission.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser des ententes de financement pluriannuelles. → Favoriser le renouvellement des ententes externes grâce à des relations d'affaires positives avec les partenaires. → Identifier des opportunités de services liées aux enjeux vécus par les grandes entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conclusion de l'entente d'engagement pluriannuelle avec la Ville de Sept-Îles. • En continu. • Faire une liste d'opportunités d'ici le 30 septembre.
<p>5.2 Faire croître l'équipe interne, la maintenir motivée et engagée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Adresser des demandes de financement complémentaires des projets quand c'est possible, notamment pour la brigade verte. → Favoriser le développement des compétences. → Favoriser la collaboration, les échanges et la participation des employés selon leurs intérêts et compétences. → Offrir des conditions d'emploi attrayantes et stimulantes qui favorisent le bien-être et l'adhésion des employés. → Les étudiants.es engagés.es auront vécu, au sein de la brigade verte, une expérience de travail formatrice encadrée par un coaching positif et adéquat. → Communiquer la marque employeur de la CPESI auprès de la population étudiante du Cégep. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déposer une demande de financement au programme Emploi Été Canada. • Saisir les opportunités de financement de stagiaires. • Inscription de chaque employé à une formation, au minimum. • Tenir des rencontres d'équipe bihebdomadaire. • Impliquer l'équipe dans le développement organisationnel. • Tenue d'activités sociales avec les employés. • Maintien de conditions salariales et avantages sociaux attrayants, au meilleur de la capacité de l'organisme. • Un taux de satisfaction d'au moins 80%. • Au moins 2 étudiants sont recrutés pour la période estival.



OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION 2022-2024	ACTIONS PRÉVUES	CIBLES ANNUELLES
5.3 Fournir aux employés un environnement de travail sain, sécuritaire et opérationnel.	→ Les normes de la CNESST sont respectées au travail et les employés sont formés convenablement à l'utilisation sécuritaire des outils et équipements.	<ul style="list-style-type: none">• Des espaces de travail fonctionnels et des équipements adaptés aux besoins et à la sécurité des employés.• Deux employés formés en secourisme et présents dans le milieu de travail.• Les risques de blessures au travail sont identifiés et des formations les réduisent.